



« L'Europe se fera par des réalisations concrètes
créant d'abord une solidarité de fait »

« La solidarité figure parmi les valeurs cardinales de l'Union (...)
la quintessence de ce qui constitue à la fois la raison d'être
et l'objectif du projet européen »

Création & impression : DEPIL/PSI - imprimerie d'Aix-Marseille Université - Aix-en-Provence - 2019/2020

Colloque du Centre d'excellence Jean Monnet Journées internationales CERIC - Sciences Po Aix



Coordination scientifique : Professeurs Estelle Brosset, Rostane Mehdi et Nathalie Rubio

5 et 6 décembre 2019

Aix-en-Provence, AMU, Faculté de droit et de Science Politique, salle des Actes

jeudi 5
décembre

vendredi 6
décembre

9h00

Ouvertures du colloque

Jean Philippe Agresti, Doyen de la Faculté de droit et de science politique
Estelle Brosset, Professeure, Université d'Aix-Marseille, Directrice du CEJM
Eve Truilhé, Directrice de recherche au CNRS, Directrice du CERIC
Rostane Mehdi, Professeur, Directeur de Sciences Po Aix

9h30-10h30

Table ronde introductive

La solidarité : le mot et la chose

Sous la présidence de Loïc Gard, Professeur, Université de Bordeaux IV

Le « mot » : ce qu'est et n'est pas la solidarité dans le traité de Lisbonne

Karine Abderemane, Maître de conférences, Université François-Rabelais de Tours

La « chose » : a-t-on besoin du traité de Lisbonne et du droit pour véhiculer la solidarité ?

Philippe Aldrin, Professeur, Sciences Po Aix, CHERPA

Solidarité et clause(s) de respect des identités nationales dans le traité de Lisbonne : incompatibilité indépassable ou binôme indispensable ?

Xavier Magnon, Professeur, Université d'Aix-Marseille

DISCUSSION

PAUSE

11h00-12h30

Table ronde

La solidarité entre les Etats membres de l'Union

Sous la présidence de Nathalie Rubio, Professeure, Université d'Aix-Marseille

La nature de l'appartenance des Etats à l'Union : bilan et perspectives de l'article 50 TUE

Emmanuelle Saulnier-Cassia, Professeure, Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines

Les modifications institutionnelles du traité de Lisbonne :

vecteur de promotion ou de dégradation de la solidarité entre les Etats ?

Jean-Paul Jacqué, Professeur émérite, Université de Strasbourg

Le budget de l'Union, test de la solidarité entre Etats : le traité de Lisbonne a-t-il changé les choses ?

Aymeric Potteau, Professeur, Université de Lille

De la solidarité entre les Etats membres à la solidarité entre les peuples des Etats membres :

regard à partir de l'initiative citoyenne

Fabienne Peraldi-Leneuf, Professeure, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

DISCUSSION

DÉJEUNER

14h00-16h30

Table ronde 3 et Journée CERIC-Sciences Po

La solidarité entre les Etats membres et l'Union : l'exemple de l'action extérieure de l'Union

Sous la présidence de Romain Le Boeuf, Professeur, Université d'Aix-Marseille

La solidarité est-elle l'autre nom de la cohérence ? :

réflexions dans le domaine de l'action extérieure depuis le traité de Lisbonne

Isabelle Bosse-Platière, Professeure, Université de Rennes

Le traité de Lisbonne a-t-il rendu la solidarité possible dans le domaine de la sécurité et de la défense ?

Fabien Terpan, Maître de conférences, Université de Grenoble Alpes

Le caractère (toujours plus) commun de la politique commerciale, expression d'une solidarité aboutie ?

Alan Hervé, Professeur, Université de Bretagne occidentale

9h00- 10h30

Table ronde 4

Les droits fondamentaux et le principe de solidarité dans l'Union ?

Sous la présidence de Rostane Mehdi, Professeur, Directeur de Sciences Po Aix

La liberté de circulation et de séjour du citoyen dans l'Union et le chapitre « solidarité » de la Charte : quelles articulations ?

Anastasia Iliopoulou-Penot, Professeure, Université Paris-Est Créteil

La protection de la santé et de l'environnement dans la Charte : quelle(s) figure(s) du principe de solidarité ?

Estelle Brosset, Professeure, Université Aix-Marseille Université

Le socle européen des droits sociaux : un moyen de promotion du principe de solidarité ?

Stéphane De la Rosa, Professeur, Université Paris-Est Créteil

Les évolutions de la coopération civile grâce au traité de Lisbonne ou l'indispensable solidarité judiciaire

Vincent Egéa, Professeur, Université d'Aix-Marseille Université

DISCUSSION

PAUSE

11h00-12h30

Table ronde 5

Les politiques de l'Union et le principe de solidarité dans l'Union

Sous la présidence de Valérie Michel, Professeure, Université d'Aix-Marseille

Le principe lisbonnien de solidarité et de partage des responsabilités en matière d'immigration et d'asile est-il effectif ?

Henri Labayle, Professeur, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Zone euro, solidarité et/ou stabilité.

Francesco Martucci, Professeur, Université Paris 2 Panthéon-Assas

DISCUSSION

DÉJEUNER

14h00-15h30

Table ronde 5 suite

Les politiques de solidarité de l'Union

Sous la présidence de Valérie Michel, Professeure, Université d'Aix-Marseille

Les objectifs et les moyens de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale depuis le traité de Lisbonne : est-ce vraiment de la solidarité ?

Nathalie Rubio, Professeure, Université Aix-Marseille

La nouvelle politique de l'énergie : l'esprit de solidarité a-t-il été incarné ?

Marie Lamoureux, Professeure, Université d'Aix-Marseille

DISCUSSION

PAUSE

16h30 -17h00

Fin des travaux